



Cabral Libbi s'est prononcé pour la première fois après avoir annoncé la mutation de son mouvement associatif 11 millions de citoyens en formation politique. Le candidat malheureux au dernier scrutin présidentiel indique que l'alliance avec le parti Univers du Pr Nkou Mvondo va faire l'objet d'une « réécriture ».

Lire ci-dessous l'interview accordée au Quotidien Mutations, parution 19 mars 2019

Quel avenir pour le Mouvement «Onze millions de Citoyens» et son alliance avec l'Union Nationale pour l'intégration vers la Solidarité (parti Univers) de Prosper Nkou Mvondo ?

Le mouvement «Onze millions de Citoyens» est du régime associatif. Donc, il va continuer à se structurer et à poursuivre son travail sur le terrain. S'agissant de l'alliance entre le mouvement «Onze millions de Citoyens» et le parti Univers, elle va également continuer. Mais elle va seulement faire l'objet d'une réécriture qui se fera dans les jours qui viennent.

Vous avez établi des contacts avec certaines formations politiques de l'opposition telles le Social Démocratique Front (SDF), l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP), l'Union des Populations du Cameroun (UPC), entre autres. Quel est l'objectif visé pour les élections locales ?

L'objectif dans cette plateforme, c'est de constituer des listes consensuelles, c'est-à-dire que dans le Wouri par exemple, dans le cadre des élections municipales, nous allons constituer des listes sous la bannière de l'une de ces formations politiques.

Comment votre parti politique, «Les Citoyens», entend-il financer la campagne des élections législatives et municipales ?

Nous allons financer ces échanges politiques comme nous avons l'habitude de le faire. Toutes les formations politiques du monde doivent, en principe, être financées par leurs membres. Et c'est ce principe que nous comptons mettre en avant. Il faut que nous sortions les camerounais de cette idée que c'est le pouvoir qui finance les partis politiques.

Si d'ici là, votre parti politique n'est pas légalisé au niveau du ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), quelle formation pourrait investir vos candidats à ces échéances électorales ?

Il n'y a que deux hypothèses pour que nous ne soyons pas légalisés avant les élections. La première, c'est que le ministre de l'Administration Territoriale refuse notre légalisation. La seconde, c'est que le collège électoral soit convoqué avant les trois prochains mois. Si c'est le cas, nous n'aurons pas d'autre choix que d'aller aux élections, avec un autre parti politique que nous aurions consensuellement choisi sur l'une de nos plateformes.